

## CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2021

### Présents

Cadoret Gilles, Le Denmat Eric, Le Moal Marine, Fiaut Guénaël,  
Cail Cédric, Corbel Céline, Dacquay Marie-Cécile, Jouanno Thierry, Kergal Magali, Le Guéhenne  
Jacqueline, Le Sourn Danielle, Silvem Adeline,

### Absents

Guilloux Michel, Pédrot David, Salaun Nicolas

Secrétaire de séance : Eric

### ORDRE DU JOUR

- ***Participation au fonctionnement du réseau d'écoles rurales pour l'année 2020***

Le maire explique que suite à un oubli il faut voter la participation pour l'année 2020.

Il précise que les bases sont fixées au prorata du nombre d'habitants :  $0.70 \text{ €} \times 605 \text{ hbts} = 423.50 \text{ €}$

12 votes pour

- ***Subvention Lycée du Gros Chêne***

Subvention demandée pour aider au fonctionnement de l'établissement.

Le maire rappelle que, pour l'école Diwan qui a fait la même demande, le conseil municipal a délibéré pour ne pas attribuer cette subvention.

12 votes contre

- ***Cotisation Banque alimentaire 2021***

Le maire rappelle le but de cet organisme qui est de permettre aux personnes d'avoir un droit d'accès à la distribution alimentaire. Cotisation annuelle = 80 €

12 votes pour

- ***Abrogation de la carte communale***

Le maire informe le CM que dans le cadre de la mise en place du PLUI il faut que le conseil délibère pour abroger la carte communale.

12 votes pour

- ***Subvention à l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers du Morbihan***

Le maire informe le CM que le montant de la subvention est calculé par rapport au nombre d'habitant et que la part par habitant est égale à 0.03 € => montant =  $618 \times 0.03 = 18.54 \text{ €}$

Après discussion le montant de la subvention est arrêté à 30 €

12 votes pour

- ***Adhésion Bruded***

Le maire rappelle le rôle de Bruded auprès des communes qui est d'apporter une aide et des conseils pour différents type d'aménagements, que :

- La part par habitant est de 0.30 € => montant annuel de l'adhésion : 632 x 0.30 € = 189.60 €
  - L'adhésion peut être prise pour une année ou pour la totalité du mandat => choix du CM pour la totalité du mandat
- 12 votes pour

- **Convention prestations de service de conseil juridique dans le domaine des marchés publics avec Pontivy Communauté**

Le maire explique à quels titres on pourrait avoir recours à ces prestations et que la commune peut choisir entre 3 modules :

- Module 1 : gratuit - accès uniquement à des documents types de marchés,
- Module 2 : forfait de 150 € annuel - la commune peut poser 10 questions,
- Module 3 : 20 €/question - question juridique sur les marchés publics.

Choix du CM : modules 1 et 3

12 votes pour

- **Subvention annuelle FSE du collège Paul Eluard**

Le maire rappelle comment est calculée la subvention : en fonction du nombre d'élèves et du potentiel fiscal de la commune => montant de la subvention = 501.00€

11 votes pour et 1 abstention

- **Location gérance du commerce**

Le maire rappelle le montant actuel du loyer qui est égal à 105 € environ, suivant le barème de révision de location.

Le bail démarrera le 15 mars 2021, le principe retenu est d'avoir un montant fixe pour le loyer de 100 € par mois et de fixer une augmentation de 5 € tous les 3 ans,

Une clause Covid sera ajoutée indiquant que la facturation du loyer débutera à la date d'ouverture du commerce.

12 votes pour

- **Questions diverses**

Contrôles sur les bâtiments :

- Diagnostic amiante (école), en cours
- Nettoyage des hottes et VMC, (école, cantine, salle des fêtes, commerce) courant Février
- Diagnostic électrique (tous les bâtiments communaux y compris église),

Cœur de bourg :

Suite aux ateliers qui ont eu lieu le 29 et 30 janvier des nouvelles idées sont ressorties,

Restitution du travail courant Mars,

Travaux sur le barrage :

Travaux d'hélicoptère du 08/03 au 29/10/2021.